

Ville de Malakoff
Vallée Sud-Grand Paris

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE PABLO-NERUDA

Octobre 2022

Le règlement intérieur de la médiathèque fixe les droits et les devoirs de tout usager. Il est consultable sur place et sur le portail internet : mediathequedemalakoff.valleesud.fr

Le personnel est en charge de l'application dudit règlement.

1- La médiathèque est un lieu de culture, d'information, de formation, d'éducation et de loisir pour tous. Le personnel se tient à la disposition des usagers pour les accueillir, les guider, les conseiller et les aider à connaître et utiliser les ressources et services de la médiathèque.

2 - Les espaces réservés au public sont librement accessibles. Le travail et la consultation sur place sont autorisés sans qu'il soit nécessaire d'être inscrit. Le prêt à domicile et l'utilisation du matériel informatique de la salle multimédia ne sont consentis qu'aux usagers inscrits.

3 - Modalités d'inscription

L'inscription est gratuite et ouverte à toute personne habitant Malakoff ou Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, aux habitants des communes limitrophes (Vanves, Châtillon, Montrouge, Paris 14^{ème} et Paris 15^{ème}) et à toute personne travaillant ou étudiant à Malakoff.

L'inscription se fait sur présentation d'une pièce d'identité. L'adresse est enregistrée sur déclaration. Le futur emprunteur s'engage à indiquer tout changement d'adresse ou d'état civil.

Pour l'inscription des enfants de moins de 14 ans, il faut remplir une autorisation parentale disponible à la médiathèque ou sur le portail de la médiathèque

4 - Nombre de documents et délai de prêt

La présentation de la carte de lecteur, remise lors de l'inscription, est demandée pour tout emprunt.

Le nombre de documents empruntables et la durée des emprunts sont fixés par la direction de la médiathèque. Ces informations sont portées à la connaissance du public.

Tout emprunt peut être prolongé auprès du personnel ou sur le site Internet de la médiathèque, à condition que le document emprunté ne soit pas en retard ou demandé par un autre usager.

5 - Un ouvrage prêté doit être rendu dans les délais prévus. En cas de retard, des courriers de rappel sont envoyés à l'utilisateur. La médiathèque se réserve la possibilité de joindre les retardataires par téléphone. Des retards répétés peuvent entraîner une suspension du prêt.

6 - Il est interdit de souligner, surligner, annoter, abîmer les documents. La détérioration ou la perte de documents implique leur remplacement, faute de quoi l'utilisateur s'expose à une exclusion définitive du prêt.

7 - Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, les poussettes, les vélos de jeunes enfants, les trottinettes et les rollers doivent être placés dans le hall, côté vitres, de façon à ne pas entraver les issues de secours.

La médiathèque décline toute responsabilité en cas de vol d'objets personnels laissés sans surveillance.

Aucun animal n'est autorisé à pénétrer dans le bâtiment, à l'exception des chiens-guides.

Il est recommandé de parler à voix basse et de couper le son des téléphones mobiles.

La consommation de boisson et de nourriture doit se faire à l'extérieur des espaces de lecture et de travail.

Les enfants sont placés sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent et qui sont tenus de veiller à leur comportement. Le personnel n'est pas responsable des mineurs laissés seuls dans l'établissement.

Les usagers sont tenus de préserver la propreté des locaux.

8 - Il est interdit d'utiliser le réseau Internet à des fins illicites ou commerciales comme stipulé par la [Charte d'utilisation Internet](#) de la médiathèque disponible sur place et sur le portail.

9 - La violation des règles admises dans une médiathèque entraînera l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive, de celui qui s'en rendrait responsable.

10 - Les données personnelles collectées par la médiathèque de Malakoff ne sont utilisées que pour gérer votre inscription, les emprunts d'ouvrages ou autres documents, vos participations à des animations.

Elles n'ont aucune autre finalité.

Elles sont stockées en France et pour une durée limitée.

Conformément au Règlement général pour la protection des données (UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016) et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'information, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité sur les données personnelles vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données sur simple demande :

- par courriel à l'adresse : dpo@valleesud.fr - ou sur le formulaire suivant : <https://www.valleesud.fr/fr/formulaire-de-demande-informations-personnelles>

- par voie postale : Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris, le Délégué à la protection des données, 28, rue de la Redoute 92260 Fontenay-aux-Roses.

Vous pouvez en tout état de cause introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Vallée Sud - Grand Paris : www.valleesud.fr rubrique « RGPD ».

ville de Malakoff 

